

# **CAP des bibliothécaires du 24 mai 2019**

## **RIFSEEP : agissons pour faire cesser les inégalités de traitement !**

Les représentants des personnels à la CAPN des bibliothécaires, réunie le 24 mai 2019, dénoncent le nouveau dispositif indemnitaire « RIFSEEP ».

Concernant le volet IFSE, malgré l'existence de la circulaire 2018-0126 du 6 septembre 2018, la répartition des agents entre les différents groupes fait l'objet d'interprétations diverses suivant les établissements.

La mise en œuvre du CIA, complément indemnitaire annuel attribué au mérite, est déjà signalée parmi les Risques psychosociaux par les CHSCT de plusieurs établissements.

Nous avons anticipé et dénoncé ces risques bien avant la mise en œuvre du RIFSEEP.

Nous, représentants des personnels SNASUB-FSU à la CAPN des bibliothécaires, réunie le 24 mai 2019, exigeons le transfert total des primes vers le point d'indice, la suppression des primes au mérite et la revalorisation du point d'indice.